

Programme d'assistance et de formation en matière de counseling en cas de crise

Le programme d'assistance et de formation en conseil de crise (CCP)^[1] est un programme complémentaire qui offre une aide financière pour les services de santé mentale et des initiatives de formation dans les régions où une proclamation présidentielle en cas de catastrophe majeure a été publiée, qui comprend l'assistance individuelle (IA) et accorde l'autorité du PCC.

Grâce à la réception d'une subvention fédérale, la FEMA finance le PCC. Un État, une tribu ou un territoire (STT) peut soumettre une demande de PCC à la FEMA en spécifiant une organisation non fédérale pour gérer l'administration du PCC. Avec l'aide du prix CCP, STT et les organisations gouvernementales locales peuvent soit proposer directement des services de conseil en cas de crise, soit embaucher des prestataires régionaux de services de santé mentale qui connaissent bien les zones touchées. La loi Robert T. Stafford sur les secours en cas de catastrophe et l'assistance d'urgence, Public Law 93-288, codifiée à 42 U.S.C. 5183, contient l'article 416 qui accorde le pouvoir au CCP.

La Substance Abuse and Mental Health Services Administration (SAMHSA), qui fait partie du ministère américain de la Santé et des Services sociaux (HHS), et la FEMA collaborent pour fournir une assistance technique, des conseils, l'administration des subventions, la supervision des programmes et la formation des personnes atteintes de troubles mentaux désignés par STT. autorités sanitaires.

Aperçu du programme

L'objectif du CCP est de proposer des programmes communautaires de sensibilisation et d'éducation pour aider les personnes et les communautés à se remettre des effets psychologiques des catastrophes. Il encourage les interventions à court terme pour aider les survivants d'une catastrophe à



FEMA

comprendre leur situation et leurs réactions actuelles, réduire le stress, encourager l'utilisation de mécanismes d'adaptation ou le développement de nouveaux, offrir un soutien émotionnel et favoriser les liens avec d'autres personnes et organisations susceptibles d'aider les survivants. leur processus de récupération.

Tout survivant touché par la catastrophe peut bénéficier de services gratuits. Ces services sont fournis dans des lieux facilement accessibles, tels que les domiciles des survivants, les refuges, les habitations de fortune et les lieux de culte. Les services peuvent être fournis en groupe ou en tête-à-tête. Sans discrimination fondée sur l'âge, le handicap, la maîtrise de l'anglais, la race, la couleur, la religion, la nationalité, le sexe ou la situation économique, le CCP doit être fourni de manière juste et impartiale. Les prestataires de CCP doivent planifier pour accueillir les personnes ayant des besoins fonctionnels et d'accès, comme celles qui parlent un anglais limité, ainsi que les personnes handicapées, comme celles qui sont sourdes ou malentendantes et qui peuvent utiliser le sous-titrage ou la langue des signes.

Conseil en cas de crise ou de catastrophe Traitement de santé mentale

Le conseil en cas de crise diffère considérablement des services de santé mentale conventionnels dans la manière dont ils sont dispensés. Comme on l'entend généralement dans le domaine de la santé mentale, la thérapie en santé mentale consiste à offrir un soutien aux personnes atteintes d'une maladie diagnosticable. Le client et le praticien en santé mentale discuteront souvent de différentes alternatives de traitement et définiront des traitements et des objectifs de traitement spécifiques.

À l'inverse, le conseil en cas de crise vise à aider les survivants à réaliser qu'ils vivent des réactions typiques face à des événements inhabituels. Les conseillers de crise ne conservent aucun dossier individuel ou dossier officiel et abordent chaque séance individuelle et de groupe comme si c'était la seule. De plus, ils recherchent des occasions d'interagir avec les survivants, les encourageant à partager leurs histoires et à fournir des conseils pour réduire le stress. Les conseillers encouragent les mécanismes d'adaptation résilients et les relations



sociales et émotionnelles avec les membres de la communauté. Les conseillers en crise collaborent étroitement avec les organismes de quartier pour prendre connaissance des ressources disponibles afin de pouvoir orienter les clients vers des services supplémentaires, tels que les soins de santé comportementale. Le CCP est anonyme et non clinique.

Programs Available

Grâce à deux programmes de subventions fédéraux différents, les autorités des États, des territoires et des tribus sélectionnées peuvent obtenir des fonds supplémentaires pour des conseils en cas de crise.

Programme de services immédiats (ISP)

- 14 jours à compter de la date d'une déclaration de catastrophe majeure par le Président incluant IA, la demande d'ISP est due.
- Une fois qu'une IA pour une catastrophe est approuvée, la FEMA offre un financement jusqu'à 60 jours de services.
- En collaboration avec la SAMHSA, la FEMA décerne le prix fédéral ISP et supervise son administration.

Programme de services réguliers (RSP)

- La demande de RER est due 60 jours après la date d'une déclaration de catastrophe importante du président qui inclut l'IA.
- Pendant un maximum de neuf mois après l'avis d'attribution, la FEMA accorde un financement.
- En collaboration avec la FEMA, la SAMHSA accorde un financement fédéral au RSP et supervise sa performance.

Ce sont des programmes distincts qui nécessitent des applications distinctes. Il n'est pas nécessaire que le FAI soit approuvé pour que le RSP soit nécessaire, et vice versa.

Les principes clés



Les idées clés servent de fondement au programme d'assistance et de formation en counseling en cas de crise:

- **Basé sur les forces:** Les services favorisent la résilience, l'autonomisation et le rétablissement.
- **Sans diagnostic:** Les conseillers de crise ne classent, n'étiquettent ni ne diagnostiquent les personnes, ni ne conservent de dossiers ou de dossiers.
- **Orienté vers la sensibilisation:** Dans les régions touchées, les conseillers de crise fournissent des services de manière proactive plutôt que d'attendre que les survivants demandent leur aide.
- **Sensible à la culture:** Comme en témoignent les initiatives de sensibilisation culturellement appropriées qui reflètent les communautés qu'ils servent, les conseillers de crise apprécient la diversité des personnes de toutes origines et religions.
- **Flexible:** Les services sont fournis en dehors d'un environnement clinique ou de bureau.
- **Renforcement des capacités:** Le but des services est d'améliorer les systèmes actuels de soutien communautaire.
- **Pratique plus que psychologique:** Les conseillers de crise proposent des liens vers d'autres personnes ou groupes qui peuvent aider les survivants à créer une stratégie pour répondre aux besoins qu'ils ont eux-mêmes identifiés.
- **Une identité:** Bien qu'il soit proposé par de nombreuses organisations, CCP vise à être un programme unique et reconnaissable.

Services financés

Le programme d'aide et de formation en counseling en cas de crise peut financer les services suivant:

- **Conseil individuel en cas de crise:** Aide les survivants à comprendre leurs sentiments, à développer des mécanismes d'adaptation, à considérer leurs options et à établir des liens avec d'autres personnes et organisations susceptibles de les aider, soit directement, soit via une ligne d'assistance téléphonique en cas de crise ou tout autre canal de communication accessible.
- **Contact de soutien ou éducatif de base:** donne une assistance générale et des détails sur les services et les ressources disponibles pour les survivants d'une catastrophe.



- **Conseil de groupe en cas de crise:** organise des séances de conseil de groupe avec des professionnels de crise qui fournissent des outils pour aider les survivants.
- **Éducation publique:** fournit des détails sur les réponses, les mécanismes d'adaptation et les ressources.
- **Réseautage et soutien communautaire:** établit des liens entre les agences locales, les organisations confessionnelles et les organisations de ressources communautaires.
- **Évaluation, référence et mise en relation avec les ressources:** oriente vers d'autres programmes de secours en cas de catastrophe, des soins de santé mentale ou un traitement contre la toxicomanie et l'alcoolisme après avoir évalué les besoins des adultes et des enfants.
- **Développement et distribution de matériel pédagogique:** produit et diffuse des dépliants, des brochures, des fiches de conseils, du matériel pédagogique et du contenu de sites Web élaborés par le personnel du PCC.
- **Annonces dans les médias et le service public:** Développe et diffuse des messages publics en coopération avec les médias régionaux, les autorités locales, les organisations à but non lucratif et/ou d'autres courtiers communautaires.

Notes de bas de page

1. [Programme d'assistance individuelle et guide politique \(IAPPG\) \(fema.gov\)](https://www.fema.gov/iappg)
(Chapitre 5)

